Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie

Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse

Band: 95 (1986)

Heft: 10

Rubrik: Agenda

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DÉVELOPPEMENT

(suite de la p. 25)

Ils sont nombreux à venir à Wad Sherife ou à Kassala pour se faire guérir d'une maladie ou d'une douleur, mais cette forme d'aide ne leur est pas d'une grande utilité à long terme. Les causes et les conséquences de l'appauvrissement doivent être combattues avec d'autres moyens. Dans une telle situation, la CRS a pour devoir de mettre sur pied un approvisionnement médical de base qui soit peu coûteux et qui s'appuie sur les capacités érythréennes et soudanaises, afin de pouvoir consacrer les modestes moyens financiers dont dispose le Soudan à des activités de développement profitant au plus grand nombre, par exemple des améliorations dans le secteur agricole ou la promotion de la formation professionnelle.

La revendication d'une nouvelle forme de collaboration

Nous avons convoqué une importante réunion, à laquelle ont participé une quarantaine de personnes. Formant un grand cercle devant le dispensaire de l'hôpital, on trouvait les représentants du personnel érythréen, l'équipe médicale de la CRS, et les deux déléqués de la centrale à Berne. Il s'agissait en l'occurrence de discuter des problèmes de collaboration. Le chef des Ervthréens était assis à côté de moi. Il est de la partie depuis la toute «première heure» et travaille donc avec la CRS depuis plus de sept ans. Il a vécu toutes les phases du programme médical: chirurgie de guerre, médecine de base, aide d'urgence aux milliers de victimes de la famine et de la sécheresse et enfin l'actuel retour à la médecine de base, liée cette fois à une adaptation à l'infrastructure médicale soudanaise. Shambel tient dans ses mains un ordre du jour qui a été établi au cours d'entretiens préliminaires. Dans les trois heures et demie qui suivent, les points sont discutés un à un, soigneusement. Chacun a le droit de s'exprimer sans être interrompu et nombreux sont ceux et celles qui en profitent pour exposer leurs désirs et leur point de vue.

J'ai retenu deux sujets capitaux pour la coopération en matière de développement.

Les Erythréens les désignent par les expressions «disconfidence in local staff» et «developing and its right of staff». J'ai dû m'y reprendre à plusieurs fois pour obtenir des explications satisfaisantes. Puis, ayant compris la signification de ces deux expressions, je me suis rendue compte de l'ampleur du problème. J'ai commencé à voir quelles étaient les exigences du «local staff», des Erythréens. Au moment des grandes opérations d'aide d'urgence, ils avaient perdu les compétences dont ils jouissaient, au profit de l'équipe CRS, étrangère, dont l'effectif avait augmenté avec l'aggravation des circonstances. A présent que la présence étrangère est réduite et que la situation se stabilise, ils demandent à retrouver leurs privilèges antérieurs. Ils motivent leur revendication en indiquant que ce sont eux qui vivent dans le camp 24 heures sur 24 et qui font généralement face, seuls, aux urgences; en conséquence, ajoutent-ils, il serait illogique qu'on ne leur impartisse pas davantage de droits pendant les heures de travail des experts, c'est-à-dire du matin jusqu'à l'après-midi. Ils demandent donc très officiellement une méthode de travail qui leur accorde plus de confiance et qui leur donne plus de responsabilités, un plus grand pouvoir d'intervention et de décision ainsi que plus d'autonomie.

Pour l'équipe de la CRS, cela signifie renoncer davantage encore au rôle de chef jouissant d'un grand pouvoir décisionnel, pour devenir le surveillant, l'enseignant et le conseiller qui encourage et exécute des décisions prises d'un commun accord.

L'opération de secours de la CRS en faveur des réfugiés érythréens dans l'est du Soudan est caractérisée par des phases successives. Nous sommes à nouveau confrontés à une nouvelle situation. Il s'agit maintenant de puiser dans les expériences passées et de mobiliser les forces disponibles pour la nouvelle phase afin d'utiliser celles-ci rationnellement pour obtenir le meilleur résultat.

AGENDA

La Croix-Rouge suisse et la CH 91

Toutes les organisations Croix-Rouge ayant leur siège en Suisse, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ainsi que la Croix-Rouge suisse (CRS) avec ses membres corporatifs, ses fondations, ses sections régionales et ses services centraux, participeront ensemble aux manifestations commémorant le 700° anniversaire de la Confédération.

Un stand permanent est prévu dans le cadre de l'exposition «Force et santé» organisée dans le canton de Nidwalden. Ce stand se situera dans le bâtiment ayant la forme d'un «Etre humain couché» à Stans. Un certain nombre de manifestations Croix-Rouge périphériques seront mises sur pied dans les localités du canton: semaine Croix-Rouge englobant la traditionnelle Journée mondiale de la Croix-Rouge (du 2 au 8 mai), commémoration des 125 ans de la Croix-Rouge suisse, le 17 juillet 1991, etc...

Dans le cadre de l'exposition «Amour et solidarité» (canton de Schwyz), la Croix-Rouge suisse participera d'une manière ponctuelle aux expositions et manifestations sur le thème du «tiers monde» et de la «faim» (en collaboration avec d'autres œuvres d'entraide), mais aussi sur celui des «réfugiés» (en tant que membre de l'Office central suisse d'aide aux réfugiés) et des «Services sociaux» (en collaboration avec d'autres organisations d'entraide nationales), etc....

La Croix-Rouge suisse apportera sa contribution aux «Manifestations de portée nationale», en mettant sur pied un projet humanitaire d'envergure sur le thème «Force et santé», sur lequel nous reviendrons. Le responsable du programme CH 91, Félix Christ, donne sur demande plus de détails sur les projets en cours

Journée des malades 1987

«Malades... Bien-portants... quelle responsabilité?» C'est sous ce slogan que sera placée la «Journée des malades», dont la date a été fixée au 1er mars 1987. Dans la perspective de cette journée, un colloque, consacré aux droits et à l'information du patient, aura lieu le 25 février 1987, à Berne, au cours duquel quatre spécialistes de la santé prendront la parole: le Dr Karl Zimmermann, de la Fédération des médecins suisses, le pasteur Peter Simmler, de la VES-KA. Me Jost Gross, de Pro Mente Sana et Gerhard Kocher, de la Société suisse pour la politique de la santé.

Comme chaque année, le président de la Confédération lancera un appel sur les ondes. La Croix-Rouge suisse organisera de son côté la traditionnelle distribution de bouquets à plus de 20 000 malades chroniques, dans les hôpitaux ou à leur domicile même. Le Comité central de la «Journée des malades» rassemble les 13 organisations les plus importantes du monde de la santé en Suisse. La Croix-Rouge suisse est représentée par M. Félix Christ, responsable de l'information, qui assume également la présidence du Comité.

